

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

La population invitée à participer à l'appel de candidatures de l'Opération patrimoine Montréal 2025

MONTRÉAL, le 23 avril 2025 – La Ville de Montréal invite la population montréalaise à participer à l'appel de candidatures de l'Opération patrimoine Montréal. Cette initiative de la Ville de Montréal, en partenariat avec Héritage Montréal et le gouvernement du Québec, vise à célébrer le patrimoine montréalais sous toutes ses formes et à sensibiliser la population à l'importance de le protéger. Les candidatures peuvent être soumises jusqu'au 13 juin 2025.

« Le patrimoine est partout, autant au centre-ville que dans les différents quartiers. Il nous rappelle notre histoire, les grands courants de l'architecture, et il crée une mosaïque de récits que nous nous devons de célébrer. J'invite la population montréalaise à participer en grand nombre au concours Opération patrimoine 2025 », a déclaré l'élue responsable de la culture, du patrimoine, de la gastronomie et de la vie nocturne au comité exécutif, Ericka Alneus.

Les Grands prix offrent la chance à la population de proposer des lieux, des personnes et des organismes qui contribuent à la richesse et à la diversité de notre identité collective et de notre patrimoine dans les catégories suivantes :

1) Prendre soin

Cette catégorie s'adresse aux propriétaires résidentiels qui, au fil des années, ont porté une attention particulière à la préservation de leur résidence, par un entretien constant et préventif ou une restauration de ses éléments architecturaux d'intérêt patrimonial.

2) Redonner vie

Cette catégorie s'adresse aux propriétaires corporatifs et concepteurs et conceptrices de projets qui ont contribué à actualiser un lieu d'intérêt patrimonial à un nouvel usage ou à une réalité contemporaine, au moyen de réparations, d'adaptations, de restaurations ou d'agrandissements.

3) Savoir-faire

Cette catégorie s'adresse à toute personne ou tout groupe de personnes qui se distingue par la maîtrise d'une pratique traditionnelle, dont la transmission

contribue à la mise en valeur du patrimoine montréalais.

4) Faire connaître

Cette catégorie s'adresse à toute organisation (musée, société d'histoire ou autre) dont les activités et réalisations mettent en lumière le patrimoine et le font connaître à la population de façon créative et novatrice.

5) Agir ensemble

Cette catégorie s'adresse à tout groupe (organisme à but non lucratif ou regroupement de citoyennes et citoyens) ayant contribué à mettre en valeur un lieu ou un secteur d'intérêt de la ville, même si l'objectif de départ n'était pas la conservation du patrimoine.

Opération patrimoine Montréal

Rappelons que c'est en 2017 que la Ville a lancé, en partenariat avec Héritage Montréal et le gouvernement du Québec, l'Opération patrimoine Montréal, en remplacement du concours Opération patrimoine architectural de Montréal, créé en 1991. L'Opération patrimoine Montréal récompense les citoyennes et les citoyens qui contribuent à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine, tant matériel qu'immatériel, comme les savoir-faire, la diffusion et les initiatives citoyennes.

L'Opération patrimoine Montréal est soutenue dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal, financée conjointement par le ministère de la Culture et des Communications et la Ville. Soulignons également qu'Héritage Montréal est un précieux partenaire d'Opération patrimoine Montréal depuis ses origines, en 1991.

Pour vous inscrire ou connaître les personnes lauréates et les lieux primés des années précédentes, visitez Montreal.ca.

-30-

Source :

Philippe Massé
Attaché de presse
Cabinet de la mairesse et du comité exécutif
514 240-0263

Renseignements :

Direction des affaires publiques et du protocole
Ville de Montréal
relationsmedias@montreal.ca